

FAITS ET
CHIFFRES

Fonction publique

Chiffres-clés 2017



RAPPORT ANNUEL

La fonction publique dans l'économie nationale

Classement des employeurs (situation au 31 décembre 2015)

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1	2	3
			Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat	
		7111		Autorités constitutionnelles	
		7112		Autorités administratives indépendantes	
2	Collectivités	72	Régions, départements, communes		
3	Établissements publics administratifs	73	Établissements publics administratifs nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾	
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)	GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis, etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)		Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, Cnes, Onera, INA, IFP Énergie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion des musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)		Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)		Organismes de protection sociale, hôpitaux à but non lucratif associations ODAC associations ODAL
			hors APU (marchand)		Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

■ Fonction publique

■ Administrations publiques au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA)

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (autres personnes morales de droit administratif).

La fonction publique dans l'économie nationale

Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2015 en France (métropole + DOM), salariés à titre principal

(en milliers)

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent			
	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1	2	3	
			Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé	
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	hors CA 1 913,0 y c. CA 1 914,1			
		7111	hors CA 0,7 y c. CA 0,7			
		7112	hors CA 1,7 y c. CA 1,7			
2	Collectivités	72	hors CA 1 404,1 y c. CA 1 473,1			
3	Établissements publics administratifs	73	hors APU (marchand)	hors CA 104,5 y c. CA 112,1	hors CA 36,8 y c. CA 37,1	hors CA 15,0 y c. CA 15,0
			APU (non marchand)	hors CA 2 026,3 y c. CA 2 146,3		
4	Organismes publics administratifs	74	hors APU (marchand)	hors CA 0,0 y c. CA 0,1	hors CA 11,8 y c. CA 12,2	hors CA 1,9 y c. CA 1,9
			APU (non marchand)			
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	hors APU (marchand)	y c. CA 9,2	y c. CA 203,9	y c. CA 89,4
			APU (non marchand)			y c. CA 42,7
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	hors APU (marchand)		y c. CA 297,3	y c. CA 16 128,6
			APU (non marchand)			y c. CA 0,8
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	hors APU (marchand)			y c. CA 1 609,2
			APU (non marchand)			y c. CA 424,1
Ensemble			hors APU (marchand)	y c. CA 121,4	y c. CA 501,1	y c. CA 17 827,6
			fonction publique	hors CA 5 450,3 y c. CA 5 648,0		
			APU (non marchand)	y c. CA 5 535,9	y c. CA 49,3	y c. CA 484,5

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

CA = Contrats aidés.

Source Siasp

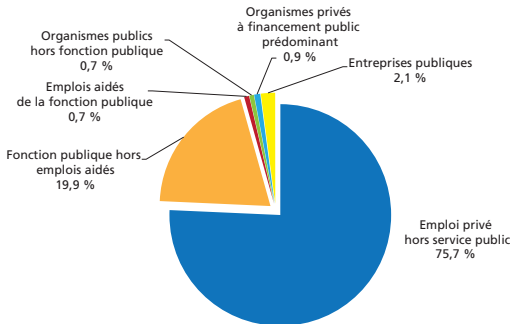
Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Emploi dans la fonction publique

- **5,451 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique**, hors 198 000 bénéficiaires de contrats aidés, soit 19,9 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (métropole + DOM), au 31 décembre 2015.
- **2,398 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE)**, soit 44,0 % de l'emploi public : 79,8 % dans les ministères et 20,2 % dans les EPA nationaux.
- **1,889 million d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT)**, soit 34,7 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les EPA locaux.
- **1,163 million d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH)**, soit 21,3 % de l'emploi public : 88,2 % dans les hôpitaux, 8,4 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3,4 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- **Le taux d'administration** (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) des trois fonctions publiques est de 72 agents pour 1 000 habitants (métropole + DOM) : 82 ‰ en Ile-de-France, 85 ‰ dans les DOM et 69 ‰ en métropole hors Ile-de-France.
- Tous versants confondus, **les effectifs sont stables entre 2014 et 2015**. Les évolutions sont contrastées selon le versant de la fonction publique : +0,2 % dans la FPE, -0,3 % dans la FPT et +0,2 % dans la FPH. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés augmente de 2,8 % par rapport à fin 2014 (après +14 % entre fin 2013 et fin 2014).
- La fonction publique emploie, hors bénéficiaires de contrats aidés, **3 851 100 fonctionnaires**, 940 200 contractuels, 300 300 militaires et 358 950 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 142 100 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).
- **Parmi les agents de la fonction publique, 35 % relèvent de la catégorie hiérarchique A** (dont 2,2 % de la catégorie A+), **20 % de la B et 45 % de la C**. Dans la FPE : 56 % des agents relèvent de la catégorie A (dont 4,3 % en A+), 24 % de la catégorie B et 20 % de la catégorie C. Dans la FPT : 10 % en A (dont 0,7 % en A+), 14 % en B et 76 % en C. Dans la FPH : 32 % en A (dont 0,5 % en A+), 20 % en B et 48 % en C.
- Les agents de la FPH sont âgés en moyenne de 41,7 ans, contre 42,4 ans dans la FPE et 44,9 ans dans la FPT.
- **La fonction publique compte 62 % de femmes** (contre 46 % dans le secteur privé) : la FPE 55 % (y compris militaires), la FPT 61 % et la FPH 78 %.

Emploi dans la fonction publique

1 Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2015



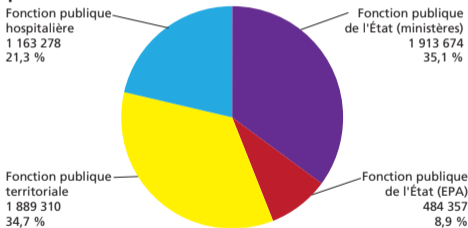
Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

Emploi dans la fonction publique

2

Répartition des effectifs entre les trois versants de fonction publique en 2015



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

3

Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique en 2015 et équivalent temps plein (ETP)

[en millions]

	Ministères et collectivités territoriales		EPA à recrutement de droit public		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
FPE	1 913 674	1 843 396	484 357	439 139	2 398 031	2 282 535
<i>dont civils</i>	1 614 402	1 549 674	483 302	438 127	2 097 704	1 987 801
<i>dont militaires</i>	299 272	293 722	1 055	1 012	300 327	294 734
FPT	1 404 117	1 276 968	485 193	436 094	1 889 310	1 713 062
FPH			1 163 278	1 078 151	1 163 278	1 078 151
Ensemble de la fonction publique	3 317 791	3 120 364	2 132 828	1 953 384	5 450 619	5 073 748

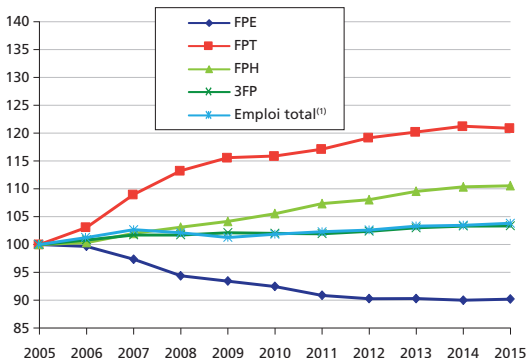
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
 Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

4

Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2005

(base 100 au 31 décembre 2005)



Évolution 2015/2005
en moyenne annuelle
FPE : -0,9 %
FPT : 1,7 %
FPH : 0,9 %
3FP : 0,3 %
Emploi total : 0,3 %

Évolution 2015/2014
FPE : 0,2 %
FPT : -0,3 %
FPH : 0,2 %
3FP : 0,0 %
Emploi total : 0,4 %

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee; enquête SAE. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

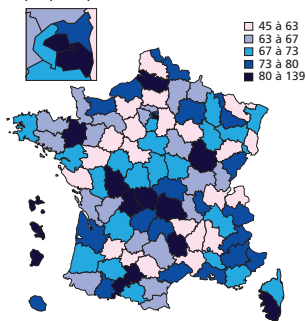
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

5 Taux d'administration par département au 31 décembre 2015

Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, par département au 31 décembre 2015

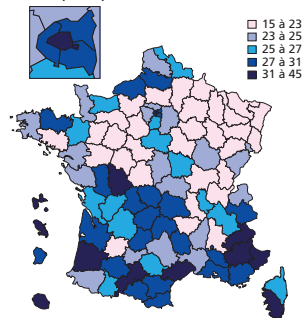


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 72,2 % ; France métropolitaine = 71,9 %.

Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2015

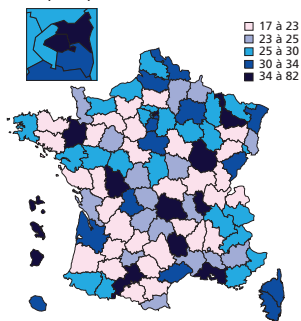


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 25,9 % ; France métropolitaine = 25,6 %.

Taux d'administration de la fonction publique de l'État, par département au 31 décembre 2015

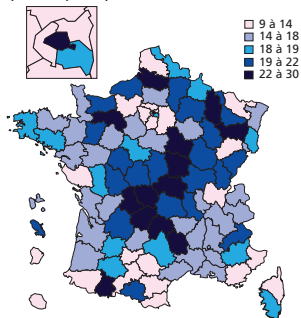


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 30,0 % ; France métropolitaine = 29,9 %.

Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2015



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

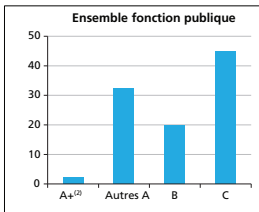
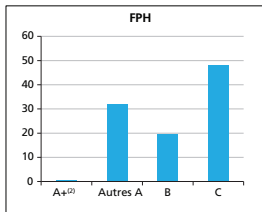
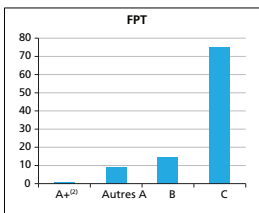
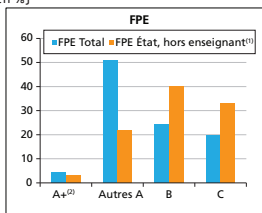
Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 16,3 % ; France métropolitaine = 16,3 %.

Emploi dans la fonction publique

6

Répartition par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2015

(en %)



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information. Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

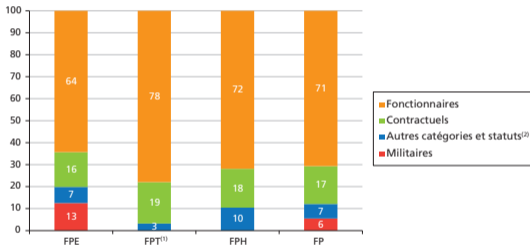
(2) Comprend les emplois d'encadrement supérieur et de direction

Emploi dans la fonction publique

7

Répartition des effectifs de la fonction publique par statut en 2015

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 100 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires. Les titulaires comprennent les fonctionnaires, les élèves fonctionnaires et les magistrats.

(2) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Emploi dans la fonction publique

8

Effectifs des contractuels dans les trois versants de la fonction publique de 2005 à 2015

	2005		2015		Évolution 2015/2005			Évolution 2015/2014	
	Contractuels	Part des contractuels (en %)	Contractuels	Part des contractuels (en %)	En effectifs	En point de pourcentage	En moyenne annuelle (en %)	En effectifs	En %
FPE (y compris EPA)	303 643	11,4	378 939	15,8	75 296	4,4	2,2	3 287	0,9
FPT (y compris EPA)	307 085	19,6	355 992	18,8	48 907	-0,8	1,5	-8 207	-2,3
FPH	144 579	13,7	205 280	17,6	60 701	3,9	3,6	2 502	1,2
Ensemble FP	755 307	14,3	940 211	17,2	184 904	2,9	2,2	-2 418	-0,3

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

9

Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique par type d'employeur au 31 décembre 2015

	Effectifs physiques 2015	Évolution 2015/2014 (en effectifs)	Évolution 2015/2014 (en %)	
FPE	Ministères	1 913 674	1 972	+0,1
	Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	3 598	15	+0,4
	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	32 314	8	+0,0
	Culture et Communication	11 200	11	+0,1
	Défense	258 906	-3 482	-1,3
	Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	53 939	-2 963	-5,2
	Ministères économique et financier	146 652	-2 758	-1,8
	Ministères de l'enseignement	1 011 288	11 235	+1,1
	Intérieur et Outre-mer	285 957	-292	-0,1
	Justice	79 780	923	+1,2
	Services du Premier ministre	9 579	-239	-2,4
	Ministères sociaux	20 461	-486	-2,3
	EPA de la FPE	484 357	3 480	+0,7
	Total FPE	2 398 031	5 452	+0,2
FPT	Communes⁽²⁾	1 021 856	-12 939	-1,3
	Départements	300 376	5 039	+1,7
	Régions	81 885	409	+0,5
	Total collectivités territoriales	1 404 117	-7 491	-0,5
	Total Epa⁽²⁾	485 193	2 146	+0,4
	Total FPT	1 889 310	-5 345	-0,3
FPH	Hopitaux	1 026 526	642	+0,1
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	97 350	1 243	+1,3
	Autres établissements médico-sociaux	39 402	306	+0,8
	Total FPH	1 163 278	2 191	+0,2
	Total FPE+FPT+FPH	5 450 619	2 298	+0,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

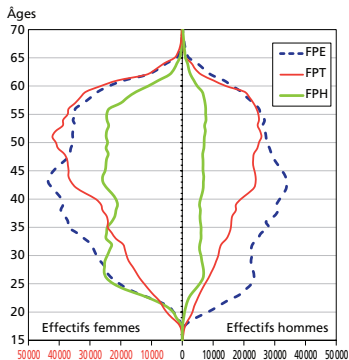
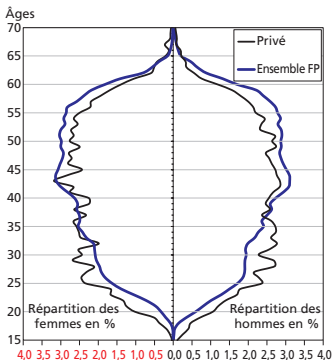
(1) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des Affaires étrangères en EQTP.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Emploi dans la fonction publique

10

Pyramides des âges de la fonction publique et du secteur privé au 31 décembre 2015



Source : Enquête Emploi Insee, 4^{ème} trimestre 2015 pour le secteur privé, Siasp, Insee, pour la FP. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaires et bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

11

Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2015

	Effectifs physiques au 31 décembre 2015	Répartition en %
Cadres et professions intellectuelles supérieures (PCS-Insee)	1 129 329	20,7
<i>dont catégorie A</i>	<i>1 128 748</i>	<i>20,7</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>309</i>	<i>0,0</i>
Professions intermédiaires (PCS-Insee)	1 631 973	29,9
<i>dont catégorie A</i>	<i>746 904</i>	<i>13,7</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>860 947</i>	<i>15,8</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>4 435</i>	<i>0,1</i>
Employés et ouvriers (PCS-Insee)	2 664 576	48,9
<i>dont catégorie B</i>	<i>197 847</i>	<i>3,6</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>2 436 794</i>	<i>44,7</i>
PCS indéterminée	24 741	0,5
Ensemble FP	5 450 619	100,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-Insee) est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Elle doit être complétée par les catégories statutaires de la fonction publique.

Parité et diversité dans la fonction publique

- Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, **23 % des femmes fonctionnaires sont à temps partiel**, contre 5 % des hommes.
- **40 % des corps et emplois A+ sont occupés par des femmes en 2015** (dont 35 % dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction - ESD) : 39 % dans la FPE (dont 32 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 29 % dans les ESD) et 47 % dans la FPH (la totalité dans les ESD).

Parité et diversité dans la fonction publique

12

Indicateurs démographiques de la fonction publique et du secteur privé fin 2015

	Part des femmes	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
		Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
FPE	55,0	42,4	43,0	15,1	12,7	29,7	29,7
FPT	61,3	44,9	45,1	10,3	10,3	38,9	38,9
FPH	77,6	41,7	41,2	18,7	19,3	29,6	29,6
Ensemble	62,0	43,2	43,2	14,2	13,6	32,9	32,9
Privé	46,0	40,9	41,3	20,7	20,0	27,3	27,3

Source : Siasp, Insee pour la FP, enquête Emploi Insee 4^{ème} trimestre 2015 pour le secteur privé. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

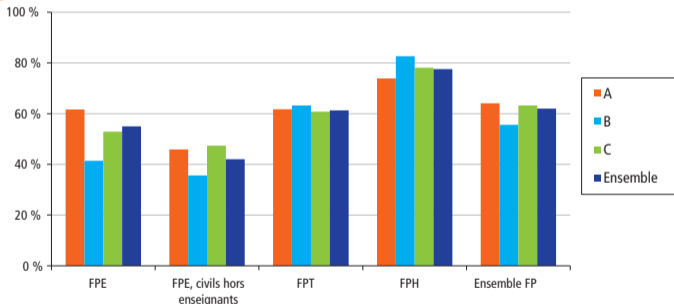
Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaire et bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

13

Part des femmes par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2015



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

14

Effectifs des agents fonctionnaires à temps partiel dans les trois versants de la fonction publique et part des femmes à temps partiel en 2015

		Part des agents à temps partiel (en %)	Part des femmes à temps partiel (en %)	Part des hommes à temps partiel (en %)
FPE	Catégorie A	9,7	13,3	3,4
	Catégorie B	11,9	21,6	3,1
	Catégorie C	16,0	22,4	4,8
	Total	11,1	16,0	3,6
FPT	Catégorie A	15,8	22,0	5,3
	Catégorie B	21,0	27,8	9,0
	Catégorie C	20,0	30,4	6,4
	Total	19,8	29,1	6,6
FPH	Catégorie A	22,2	25,0	6,7
	Catégorie B	26,9	30,6	8,0
	Catégorie C	19,2	23,0	6,0
	Total	21,7	25,3	6,6
Ensemble FP	Catégorie A	12,3	16,5	3,9
	Catégorie B	18,8	26,9	5,4
	Catégorie C	19,3	27,1	6,1
	Total	16,7	23,1	5,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
 Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

15

Effectifs, part des femmes et âges dans les corps et emplois A+ dans les trois versants de la fonction publique en 2015

	Situation au 31 décembre 2015				Évolution 2015/2014		
	Effectifs	Part des femmes (en %)	Âge moyen (en années)	Part des 50 ans et plus (en %)	Effectifs (en%)	Part des femmes (en point de %)	Part des 50 ans et plus (en point de %)
FPE	104 004	38,6	47,8	44,4	0,3	0,5	1,0
FPT	12 488	52,1	52,1	65,3	1,3	0,3	-0,7
FPH	5 648	47,3	48,6	51,4	1,6	1,7	-1,4

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

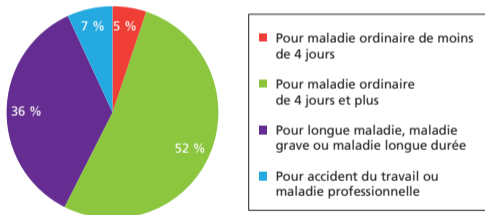
Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné, détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Temps et conditions de travail

36,7 % des agents des trois versants de la fonction publique travaillent le dimanche et les jours fériés (même occasionnellement) et 17,5 % la nuit.

16

Répartition des jours d'arrêt pour raison de santé selon le motif et la durée dans les ministères en 2012



Source : Enquête « Absentéisme pour raison de santé en 2012 », DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ministères, agents civils.

Note : Hors maladies professionnelles de l'administration pénitentiaire et hors ministère des Affaires étrangères pour les congés pour longue maladie, maladie grave ou maladie longue durée et pour AT/MP.

Temps et conditions de travail

17

Part des agents exposés à des contraintes de rythme ou d'intensité du travail en 2013

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Au moins 3 contraintes de rythme⁽¹⁾	25,1	24,9	40,4	28,2	37,3	35,2
Avoir un rythme imposé par ...						
le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	2,1	3,6	5,1	3,2	9,5	8,0
la cadence automatique d'une machine	1,6	4,2	3,9	3,0	8,5	7,2
d'autres contraintes techniques	11,6	13,2	17,7	13,4	18,4	17,3
la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues	25,7	25,7	42,2	29,2	29,8	29,6
des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus	12,8	15,3	16,6	14,5	19,5	18,4
<i>dont : en une heure</i>	<i>18,1</i>	<i>19,8</i>	<i>28,5</i>	<i>20,9</i>	<i>29,2</i>	<i>27,3</i>
une demande extérieure	13,4	10,8	8,0	11,4	11,3	11,3
<i>dont : obligeant une réponse immédiate</i>	<i>50,7</i>	<i>53,5</i>	<i>62,4</i>	<i>54,2</i>	<i>58,7</i>	<i>57,7</i>
les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie	26,2	25,0	35,4	27,7	32,6	31,5
un contrôle ou suivi automatisé	33,9	23,2	39,4	31,3	36,3	35,2
Ne pas pouvoir interrompre momentanément le travail quand on le souhaite	43,6	30,3	45,8	39,4	27,8	30,4
Devoir toujours ou souvent se dépêcher pour faire son travail	46,1	37,5	63,0	46,7	46,2	46,3
Devoir fréquemment interrompre une tâche pour une autre non prévue	62,7	63,5	78,0	66,2	63,5	64,1
Changer de poste en fonction des besoins de l'entreprise	16,3	21,9	20,1	19,0	24,2	23,0

Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, salariés.

(1) Parmi : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, la cadence automatique d'une machine, d'autres contraintes techniques, la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus, des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus, une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie.

Lecture : 25 % des agents de la FPT sont exposés à au moins 3 contraintes de rythme.

Note : Des données complémentaires sur les expositions aux risques des femmes et des hommes sont consultables sur le site Internet de la DGAFP.

Temps et conditions de travail

18

Travail le dimanche, horaires atypiques et contraintes horaires en 2013

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Travailler 40 heures ou plus par semaine	38,6	19,5	21,3	28,3	31,7	31,0
Effectuer des astreintes	16,1	16,1	15,9	16,1	8,4	10,1
Ne pas disposer d'au moins 48h consécutives de repos par semaine	12,4	12,3	26,2	15,3	16,9	16,5
Travailler le samedi (même occasionnellement)	40,3	40,7	70,3	46,7 ⁽¹⁾	48,3	47,9
Travailler le dimanche (même occasionnellement)	28,6	30,3	64,0	36,7 ⁽¹⁾	25,8	28,3
Travailler la nuit (entre minuit et 5h, même occasionnellement)	14,4	12,5	32,3	17,5	14,9	15,5

Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, salariés.

Lecture : 28 % des agents de la FPE travaillent le dimanche, même occasionnellement.

(1) Les familles de métiers les plus confrontées au travail le samedi et le dimanche sont les familles Soins, Sécurité-Défense et Justice.

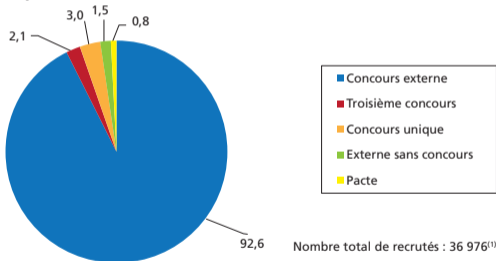
Recrutements

- **Concours internes et assimilés : 17 965 personnes** en 2015 dans la FPE, et **21 963** dans la FPT.
- Concours externes et assimilés FPE en 2015 : **36 976 recrutements** (92,6 % par concours externes).
- La part **des femmes** dans l'ensemble des recrutements externes est de **63,6 %**.
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : **73,6 %** des recrutements externes concernent les postes de **catégorie A**, pour lesquels le niveau d'étude requis est le doctorat ou le master 2 (bac +5) dans 90 % des cas.
- **28,6 %** des lauréats aux postes de **catégorie B** ont bac +4 et plus (niveau requis : bac à bac +3) ; **80,6 % en C ont bac et plus** (niveau requis : BEPC) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 16,5 % des lauréats en B et 25,3 % en C).
- Les lauréats des **concours externes et assimilés** dans la **fonction publique territoriale, la Ville de Paris** et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (**CASVP**) représentent **31 336 personnes** en 2015.

Recrutements

19

Part des recrutés par type de voie externe dans la fonction publique de l'État en 2015



Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-Dessi.

(1) Résultats estimés.

Recrutements

20

Recrutements par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique de l'État, par catégorie hiérarchique en 2015

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Recrutés	Sélectivité
Catégorie A	28 746	273 367	166 199	27 203	6,3
Catégorie B	4 442	125 389	60 045	4 581	14,7
Catégorie C	4 196	107 585 ⁽²⁾	52 049 ⁽²⁾	5 192	14,7 ⁽²⁾
<i>dont recrutement sans concours</i>	871	4 689 ⁽²⁾	2 584 ⁽²⁾	866	7,6 ⁽²⁾
Total	37 384	506 341⁽²⁾	278 293⁽²⁾	36 976	8,1⁽²⁾

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-Dessi.

Sélectivité : rapport présent/admis

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), troisième voie et concours unique.

(2) Champs partiel : certains chiffres de recrutement direct sans concours et Pacte ne sont pas disponibles.

Recrutements

21

Recrutements par voie externe dans la fonction publique territoriale⁽¹⁾, la Ville de Paris et le Centre d'action social de la Ville de Paris (CASVP) par catégorie hiérarchique en 2015

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis
Catégorie A+ ⁽²⁾	67	1 822	865	48
Catégorie A	3 051	12 812	8 403	2 346
Catégorie B	5 599	55 452	30 172	4 879
Catégorie C	7 982 ⁽³⁾	63 177 ⁽³⁾	49 855 ⁽³⁾	24 063
Total	16 699⁽³⁾	133 263⁽³⁾	89 295⁽³⁾	31 336

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la Ville de Paris ; Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), troisième voie et concours unique.

(2) Catégorie A+ : administrateur territorial, conservateur du patrimoine, ingénieur en chef territorial, conservateur des bibliothèques.

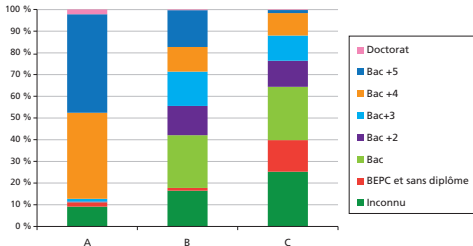
(3) Hors recrutement direct sans concours en catégorie C dans la FPT : chiffres non disponibles.

Recrutements

22

Niveau de diplôme des candidats effectivement recrutés par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique de l'État par catégorie hiérarchique en 2015⁽²⁾

[en %]



Source : *Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DESSI.*

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), troisième voie et concours unique.

(2) Champ partiel : 482 concours pour lesquels les ministères ont répondu (sur 488 organisés).

Le niveau théorique requis est : pour les A de bac +3 à bac +5 ; pour les B de bac à bac +3 ; pour les C BEPC ou sans diplôme.

Parcours professionnels et mobilités

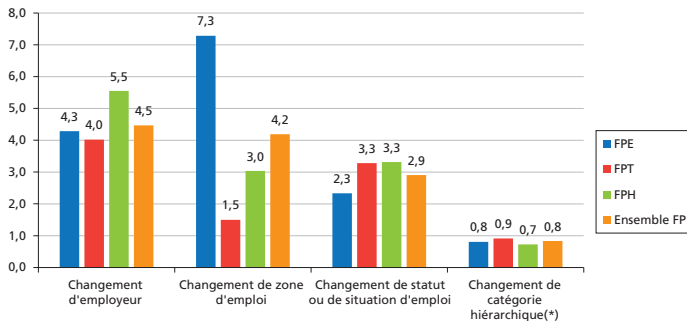
- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents employés dans la fonction publique en 2014 et 2015, 8,5 % sont mobiles en 2015. 4,5 % ont changé d'employeur public (dont 0,7 % de versant) ; 4,2 % de zone d'emploi ; 2,9 % de statut ou de situation d'emploi ; 0,8 % des fonctionnaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2014.
- Fin 2015, parmi les fonctionnaires de l'État, 8,4 % n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine (position statutaire).

Parcours professionnels et mobilités

23

Principaux indicateurs de mobilité dans la fonction publique

(en %)



Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Salariés de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2014 et en 2015, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires. Par versant, salariés présents en 2014 dans le versant concerné et toujours présents dans la fonction publique en 2015.

(*) Seuls les titulaires civils sont pris en compte.

- Changement d'employeur : pour la FPE, l'employeur correspond à l'un des « 12 grands ministères ». Pour les EPA sous tutelle des ministères, la FPT et la FPH, il est identifié par son « siren », numéro d'inscription dans le répertoire Sirene.

- Les statuts ou situations d'emploi sont définis par : fonctionnaire civil, contractuel, autres catégories et statuts et bénéficiaire de contrat aidé.

Parcours professionnels et mobilités

24

Changement d'employeur intra-versant et inter-versants des agents de la fonction publique en 2015

Versant de départ (en 2014)	Taux de changement d'employeur (en %)			Destination des agents ayant connu un changement d'employeur inter-versants (en %)			
	Taux	dont intra-versant	dont inter-versants	FPE	FPT	FPH	Total
FPE	4,3	3,7	0,6		79,0	21,0	100,0
FPT	4,0	3,3	0,7	64,4		35,6	100,0
FPH	5,5	4,8	0,7	40,9	59,1		100,0
Total	4,5	3,8	0,7	35,3	42,9	21,8	100,0

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Agents de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2014 et en 2015, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires.

Lecture : Parmi les présents en 2014 dans la FPE et toujours présents dans la fonction publique en 2015, 4,3 % ont changé d'employeur : 3,7 % dans le même versant et 0,6 % dans un autre versant. 79 % des agents de la FPE ayant changé de versant sont partis vers un employeur de la FPT et 21 % vers la FPH.

Parcours professionnels et mobilités

25 Agents recrutés par voie interne dans la FPE en 2015⁽¹⁾

	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Candidats extérieurs à la fonction publique	17	0	0	17
Origine FPE fonctionnaires Catégorie A	1 952	7	1	1 960
Origine FPE fonctionnaires Catégorie B	1 205	2 345	8	3 558
Origine FPE fonctionnaires Catégorie C	21	1 587	410	2 018
Sous-total fonctionnaires FPE	3 178	3 939	419	7 536
Agents contractuels FPE	898	1 890	207	2 995
Sous-total FPE	4 076	5 829	626	10 531
Origine FPT tous statuts	31	15	41	87
Origine FPH tous statuts	4	3	8	15
Catégorie indéterminée	4 191	1 640	1 191	7 022
Total général	8 319	7 487	1 866	17 672
<i>dont ressortissants de l'Union européenne</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>6</i>
<i>résultats estimés (pour mémoire)</i>	<i>8 319</i>	<i>7 487</i>	<i>2 159</i>	<i>17 965</i>

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-Dessi.

(1) Les résultats sont partiels et portent sur 482 concours sur un total de 488 organisés.

Parcours professionnels et mobilités

26

Agents admis aux concours internes et examens professionnels de la FPT en 2015

	Niveau A+	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Fonction publique territoriale hors ville de Paris	84	1 870	5 910	13 630	21 494
Ville de Paris et centre d'action sociale de la ville de Paris	0	44	319	106	469
Total	84	1 914	6 229	13 736	21 963

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la Ville de Paris ; Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Formation

27 Dépenses de formation dans les ministères en 2015

	Dépenses (en millions d'euros)	Part des dépenses dans la masse salariale ⁽¹⁾ (en %)
Tous ministères hors enseignement⁽²⁾	1 768	7,8
Formation statutaire	893	3,9
Formation professionnelle	874	3,9
Ministères de l'enseignement⁽²⁾	1 214	3,4
Formation professionnelle	187	0,5
Formation statutaire	1 027	2,9

Source : Enquêtes annuelles Formation, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle). Pour les ministères de la Culture et de la Justice, les EPA sont intégrés.

(1) Les masses salariales utilisées pour le calcul de cet indicateur sont des données de la Direction du Budget.

(2) Les ministères de l'enseignement comprennent les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Formation

28

Nombre moyen de jours de formation par agent en fonction⁽¹⁾ dans les ministères selon la catégorie hiérarchique et le sexe en 2015

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total général		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Tous ministères hors enseignement⁽¹⁾	4,8	4,7	4,7	3,3	3,3	3,3	8,0	8,0	8,0
Catégorie A	5,4	7,7	6,5	3,3	4,7	3,9	8,8	12,4	10,4
Catégorie B	5,5	5,4	5,5	3,9	3,6	3,8	9,4	9,0	9,2
Catégorie C et ouvriers d'État	3,2	2,3	2,8	2,4	2,2	2,3	5,6	4,5	5,0
Ministères de l'enseignement⁽²⁾	1,6	0,6	0,9	3,1	2,7	2,8	4,7	3,3	3,7
Catégorie A	1,7	0,7	1,0	3,1	2,6	2,7	4,8	3,3	3,7
Catégorie B				2,6	5,0	4,3	2,6	5,0	4,3
Catégorie C et ouvriers d'État				4,0	2,7	2,9	4,0	2,7	2,9

Source : Enquêtes annuelles Formation, DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle). Pour les ministères de la Culture et de la Justice, les EPA sont intégrés.

(1) Nombre de jours de formation suivis au cours de l'année rapporté aux effectifs physiques au 31 décembre de l'année précédente. Les effectifs utilisés pour le calcul de cet indicateur sont issus de Siasp (Insee).

(2) Les ministères de l'enseignement comprennent les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Rémunérations

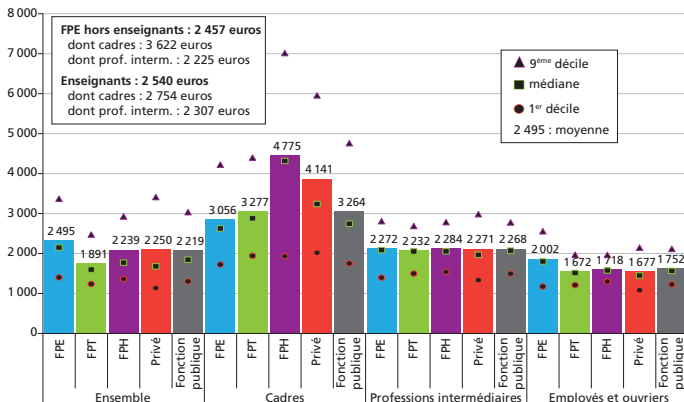
- **Salaire net mensuel moyen en 2015 : 2 219 euros dans la fonction publique**, avec dans la FPE 2 495 euros, 1 891 euros dans la FPT et 2 239 euros dans la FPH. **Secteur privé : 2 250 euros.**
- Évolution en 2015 du salaire net moyen en euros constants : +0,6 % dans la fonction publique, avec +0,4 % dans la FPE, +0,8 % dans la FPT et +0,6 % dans la FPH. Secteur privé : +1,1 %.
- Évolution en 2015 de la rémunération moyenne nette des personnes en place (RMPP) en euros constants : 1,8 % dans la fonction publique, avec 1,8 % dans la FPE, 1,7 % dans la FPT et 1,9 % dans la FPH.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2011-2015) : 11,7 % des agents ont connu une évolution de traitement (en euros courants) inférieure à l'inflation (2,0 % hors tabac sur la période) ; la moitié, supérieure à 7,9 % ; 10 % des agents, supérieure à 14,9 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,3 % en 2015.
- Point fonction publique : pas d'évolution en 2015.

Rémunérations

29

Salaires nets mensuels par catégorie socioprofessionnelle dans les trois versants de la fonction publique et dans le secteur privé en 2015

(en euros)



Sources : DADS, Siasp Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL - Département des études et des statistiques locales, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger, en équivalent temps plein mensualisé. Champ pour le privé : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs. Les données publiées ici sont issues d'une exploitation des DADS complètes et sont provisoires.

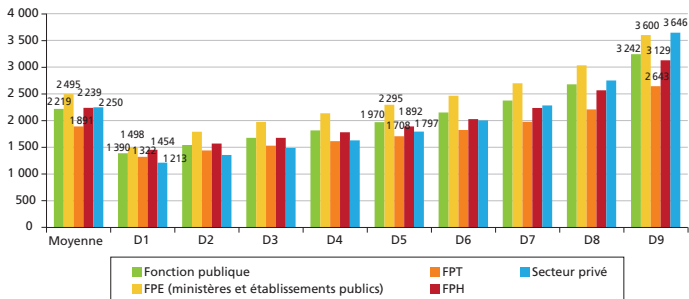
Champ pour la fonction publique : Y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. FPE : Hors militaires. FPT : Hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : Hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

Rémunérations

30

Distribution des salaires nets mensuels dans la fonction publique par versant et dans le secteur privé et semi-public en 2015

(en euros)



Sources : DADS, Siasp Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL - Département des études et des statistiques locales, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger, en équivalent temps plein mensualisé. Y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour le privé : Salariés du privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs. Les données publiées ici sont issues d'une exploitation des DADS complètes et sont provisoires.

Champ pour la fonction publique : Y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé. FPE : Hors militaires. FPT : Hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : Hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

Rémunérations

31

Évolutions des rémunérations dans la fonction publique et le privé en 2015

(en %)

	Euros courants	Euros constants
FP		
Salaire moyen net	0,6	0,5
RMPP nette (*)	1,8	1,8
FPE (ministères et établissements publics)		
Salaire moyen net	0,4	0,4
RMPP nette (*)	1,9	1,8
FPT		
Salaire moyen net	0,8	0,8
RMPP nette (*)	1,7	1,7
FPH		
Salaire moyen net	0,7	0,6
RMPP nette (*)	2,0	1,9
Hôpitaux publics (Hop)		
Salaire moyen net	0,7	0,6
RMPP nette (*)	2,0	1,9
Établissements médico-sociaux (ETMS)		
Salaire moyen net	0,9	0,8
RMPP nette (*)	1,8	1,8
Privé		
Salaire moyen net	1,1	1,1
RMPP nette (*)	2,8	2,8
Point fonction publique		
Évolution	0,0	0,0

Sources : DADS, Siasp, Insee, Drees. Traitement Insee, Drees, DGCL - Département des études et des statistiques locales, DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France (Hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein

FPE : Hors militaires.

FPT : Hors militaires, assistants maternels et familiaux.

FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

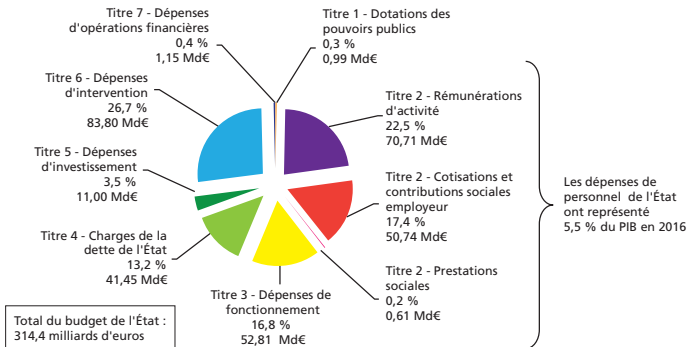
(*) Agents présents 24 mois consécutifs chez le même employeur avec la même quotité de travail.

Rémunérations

32

Dépenses de personnel dans le budget de l'État (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts) en 2016

(en milliards d'euros)



Source : Budget d'exécution, Direction du budget. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Périmètre : Budget général

Élections professionnelles

33

Résultats des élections professionnelles (comités techniques*) dans les trois versants de la fonction publique en 2014

	FPE	Part. électo-rale	FPT	Part. électo-rale	FPH	Part. électo-rale	Ensemble fonction publique	
Participation électorale	2014	(en %)	2014	(en %)	2014	(en %)	2014	(en %)
Inscrits	2 255 728		1 892 961		1 064 268		5 212 957	
Votants	1 179 915	52,3	1 039 382	54,9	534 243	50,2	2 753 540	52,8
Suffrages exprimés	1 117 840		988 630		512 890		2 619 360	
Répartition par organisation syndicale								
CFDT	156 006	14,0	220 777	22,3	128 021	25,0	504 804	19,3
CFTC	37 472	3,4	34 787	3,5	14 936	2,9	87 195	3,3
CGC	61 083	5,5	12 689	1,3	2 375	0,5	76 147	2,9
CGT	150 134	13,4	291 964	29,5	162 526	31,7	604 624	23,1
FA-FP			73 858	7,5	1 491	0,3	75 349	2,9
FGAF	29 062	2,6	11 040	1,1	2 356	0,5	42 458	1,6
FO	189 883	17,0	175 129	17,7	121 845	23,8	486 857	18,6
FSU	174 130	15,6	32 788	3,3	167	0,0	207 085	7,9
Solidaires	100 237	9,0	35 697	3,6	43 444	8,5	179 378	6,8
UNSA	165 684	14,8	80 723	8,2	25 458	5,0	271 865	10,4
Autres	54 149	4,8	19 178	1,9	10 271	2,0	83 598	3,2

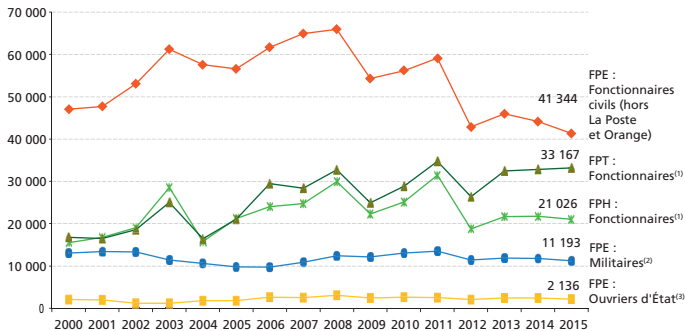
Sources : DGAFP ; DGCL ; DGOS. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

* Pour la représentativité syndicale aux instances supérieures (comités techniques ministériels et certains autres comités techniques d'établissement).

Retraites

- 41 344 nouvelles pensions de retraite ont été attribuées en 2015 à des fonctionnaires de la FPE, 11 193 à des militaires, 2 136 à des ouvriers d'État, 33 167 à des fonctionnaires de la FPT et 21 026 à des fonctionnaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE (hors la poste et France Télécom) est de 61,6 ans en 2015.
- Au 31 décembre 2015, les 2,8 millions de pensionnés des trois versants de la fonction publique ont touché une pension moyenne de 1 781 euros par mois.

Effectifs de pensionnés de droit direct dont la pension est entrée en paiement dans l'année, pour les agents affiliés au SRE (hors La Poste et Orange), à la CNRACL et au FSPOEIE, de 2000 à 2015



Sources : DGFiP - Service des retraites de l'État ; CNRACL ; FSPOEIE. Tous les chiffres présentés sont des chiffres définitifs. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Fonctionnaires affiliés à la CNRACL, avec une durée hebdomadaire de travail d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

(2) Y compris soldes de réserve, et hors pensions anciennement cristallisées.

(3) Pensions en titre définitif et pensions payées sous avance depuis 2004.

Retraites

35

Effectifs, âge moyen et taux moyen de liquidation des fonctionnaires, militaires et ouvriers d'État dont la pension est entrée en paiement en 2015

Pensions de droit direct entrées en paiement en 2015	Titulaires FPE ⁽¹⁾	Militaires FPE ⁽²⁾	Ouvriers d'État FPE ⁽³⁾	Titulaires FPT ⁽⁴⁾	Titulaire FPH ⁽⁴⁾
Effectifs	41 344	11 193	2136 (9)	33 167	21 026
Part de femmes (en %)	55,9	9,7	13,9	52,4	77,4
Âge moyen de première mise en paiement (en années)	61,3	45,4	60,09 (9)	61,2	59,3
Taux moyen de liquidation (en %)	68,7	61,4	63,9	53,8	61,4

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État, CNRACL et FSPOEIE. Tous les chiffres présentés ici sont des chiffres définitifs, sauf mention explicite.

(1) Hors La poste et Orange.

(2) Hors pensions anciennement cristallisées et y compris soldes de réserve.

(3) L'effectif total prend en compte les pensionnés en titre définitif et en état d'avances. Les autres données sont issues des titres définitifs uniquement.

(4) Fonctionnaires affiliés à la CNRACL, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au moins 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

Retraites

36

Effectifs de pensionnés de la fonction publique et montant mensuel moyen des pensions au 31 décembre 2015

Pensions de droit direct en paiement au 31/12/2015	Nombre	Montant moyen de la retraite totale (en euros)
Pensions civiles FPE hors La Poste et Orange (SRE)	1 282 854	2 152
Pensions militaires (SRE)	386 849	1 732
Pensions d'ouvriers d'État (FSPOEIE)	68 734	1 816
Pensions FPT ⁽¹⁾ (CNRACL)	537 577	1 275
Pensions FPH ⁽¹⁾ (CNRACL)	509 281	1 404
Total des pensions de fonctionnaires de l'ensemble de la fonction publique, militaires et ouvriers d'État	2 785 295	1 779

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État, CNRACL et FSPOEIE. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Pensions attribuées aux fonctionnaires de la FPT et de la FPH, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au moins 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

Fonction
publique
Chiffres-clés
2017

Ce produit dérivé du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* propose une synthèse des chiffres-clés de la partie Faits et chiffres.

RAPPORT ANNUEL

La collection *Rapport Annuel* rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection – destinée à un large public – rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.